

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DDCT 65 Mise en œuvre de projets votés au Budget Participatif parisien : rénovation et aménagement de 2 locaux associatifs et développement d'un café associatif nomade (219.444 euros).

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le Contrat de Ville voté le 16 mars 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 11, 12 et 13 juin 2019 par lequel Mme la Maire propose l'attribution de subventions pour la mise en œuvre de projets votés au Budget Participatif Parisien ;

Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement de Paris en date du 28 mai 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement de Paris en date du 28 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention d'un montant de 120 000 euros est attribuée à l'Association LE CAFÊTE, CAFÉ COLLECTIF PLACE DES FÊTES (192391) pour une action « Projet 28 - Agir en faveur de la

vitalité associative, Paris 19^{ème} » (2019_07793). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet subventionné.

Article 2: Une subvention d'un montant de 34 444 euros est attribuée à l'Association LES PETITS RIENS (19464) pour une action « Aménagement du studio de Danse » (2019_08239). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet subventionné.

Article 3: Une subvention d'un montant de 65 000 euros est attribuée à l'Association LE MOULIN (16410) pour une action « BPP 2018 Le moulin une maison de quartier accueillante et rénovée » (2019_08361). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet subventionné.

Article 4: La dépense totale pour un montant de 219 444 euros sera inscrite sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyen-e-s et des Territoires, au chapitre fonctionnel 900, compte 204, destination P0382, du budget d'investissement 2019 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO